

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 novembre 2021

DROIT À L'AVORTEMENT - (N° 3879)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

SOUS-AMENDEMENT

N ° 506

présenté par
Mme Bassire

à l'amendement n° 7 de M. Bazin

ARTICLE 2 TER

À l'alinéa 2, après le mot :

« aides »,

insérer le mot :

« sociales ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

amendement rédactionnel